

LE SYNDICAT MIXTE DU PORT DE DIEPPE

RECRUTE

DES AGENTS SAISONNIERS POUR L'ACTIVITE PLAISANCE H/F

REF : SMPD/RH

Missions :

Le Port de Dieppe est géré par un Syndicat Mixte regroupant quatre collectivités : la Région Normandie, le Département de Seine Maritime, la Communauté d'Agglomération Dieppe Maritime et la Ville de Dieppe.

En tant qu'autorité portuaire, le Syndicat Mixte a vocation à gérer et développer le Port de Dieppe dans ses différentes composantes : commerce, transmanche, pêche, plaisance, réparation navale et maintenance pour l'éolien en mer.

Le SMPD compte aujourd'hui 119 agents dont l'activité est organisée autour de la Direction Générale avec :

- Des fonctions techniques qui regroupent les services d'exploitation pour les activités (pêche, plaisance, commerce, transmanche, réparation navale, exploitation des ponts), les services de maintenance, les fonctions techniques d'appui à l'autorité portuaire programmation et conduite d'opérations, d'études techniques et maîtrise d'œuvre, informatique, de bathymétrie et suivi des ouvrages fixes.
- Des fonctions administratives qui regroupent des fonctions administratives d'appui à l'autorité portuaire dont le service des finances, des fonctions d'appui à la direction et le service des ressources humaines.

Pour l'activité plaisance, il convient de compléter l'équipe par 9 agents saisonniers polyvalents, assurant des tâches administratives et/ou techniques :

- 6 saisonniers à temps pour les mois de juillet et août
- 1 saisonnier à temps non complet (20H/semaine) pour le mois de juin (vendredi à dimanche)
- 3 saisonniers à temps non complet (20H/semaine) pour les mois de juillet et août

A cette fin, les agents seront chargés, sous l'autorité du maître de port du Syndicat Mixte, et selon le poste de saisonnier occupé, de :

- Accueillir, renseigner et assister les plaisanciers,
- Placer et pointer les visiteurs,
- Assurer le secrétariat,
- Assurer l'entretien courant du port de plaisance et du port à sec (pontons, bords à quais, sanitaires...)
- Aider à la manutention lors des opérations de grutage (sortie, mise à l'eau, calage des bateaux de l'eau)
- Assurer les manœuvres pour les entrées et les sorties de bateaux.

Les candidatures sont reçues jusqu'au 15 mai 2018 par lettre motivée avec CV à :

Par lettre motivée avec CV

**Monsieur le Président
Syndicat Mixte
du Port de Dieppe
24 quai du carénage
CS 40213
76 201 DIEPPE CEDEX
www.portdedieppe.fr
syndicatmixte@portdedieppe.fr**

**Renseignements auprès de
Christine Rocher
02 35 06 86 15**

Profil :

Aisance relationnelle, connaissance de la région,
Maîtrise de l'anglais oral,
Avoir une expérience professionnelle dans une activité portuaire,
Etre polyvalent,
Permis bateau serait un plus,
Possibilité de travailler le week-end et jours fériés.

Conditions d'emploi :

- Agents non titulaires de droit public en saison.
- Adjointes techniques ou administratifs
- Durée : contrats de un ou deux mois de 20H/semaine minimum